

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



---

ASSOCIATION LA TOUPIE VOLANTE  
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

---



SOMMAIRE

La vie de l'association	.....	page 3
Les activités 2019	.....	page 15
Rapport financier 2019	.....	page 25
Perspectives 2020	.....	page 35
Annexes	.....	page 43

---

**La Toupie Volante**

La Filature avenue de la Plage 86240 Ligugé  
latoupievolante.fr - 06 83 01 12 08 - toupievolante@orange.fr -  
SIRET 809 394 398 00030 - APE 9499Z

## LA TOUPIE VOLANTE

Créée en janvier 2015, l'association La Toupie Volante a pour buts :

- favoriser l'accès au jeu pour réduire les inégalités sociales
- utiliser le jeu comme outil de lien social et intergénérationnel

La Toupie Volante est une ludothèque qui se déplace sur l'ensemble du département de la Vienne pour proposer au public accueilli de passer un moment de plaisir et de liberté autour du jeu.

En apportant au public des grands jeux en bois, des jouets d'éveil, des jouets symboliques, des jeux de construction, des jeux de société... La Toupie Volante propose des **animations autour du jeu** :

- **pour des événements festifs ouverts à tous**, rassemblant des dizaines ou des centaines de personnes de tous âges et tous horizons,
- **auprès de petits groupes au sein de structures** : Temps d'Activité Périscolaire, médiathèques, centres de loisirs, centres socioculturels, IME, associations diverses...

**Depuis avril 2019**, La Toupie Volante propose la **location de jeux** à ses adhérents, particuliers et structures. Trois permanences hebdomadaires au local de l'association permettent aux adhérents de venir choisir les jeux et jouets qu'ils pourront garder à leur domicile ou dans les structures pendant 1 mois.

**La Toupie Volante s'adresse à toutes les tranches d'âge, de la petite enfance aux personnes âgées.**

**Depuis février 2017**, La Toupie Volante est installée aux **Usines à Ligugé**, lieu rassemblant des professionnels de tous les domaines et expérimentant une façon de travailler autrement, en privilégiant les collaborations et l'entraide. **Un local de 35m<sup>2</sup>** sert de bureau et de lieu de stockage et d'entretien des jeux et jouets. **Un fourgon rouge**, ancienne ambulance de pompiers, est utilisé pour le transport du matériel.

### Petit jeu avec les chiffres 2019 de La Toupie Volante\*

La lecture attentive du rapport d'activité vous permettra de relier les chiffres aux mots !

1	Adhérents
4	Animations
41	Fonds de jeux
63	Jeux loués
169	Permanences de location de jeux
241	Recettes propres
452,80	Résultat 2019
1 324	Salariée
19 361	Stagiaires & Services civiques

\* réponses page 42

---

# VIE DE L'ASSOCIATION 2019



## LES ADHÉRENTS

En 2019, La Toupie Volante compte **63 adhérents** : **26 structures + 37 particuliers**

*Rappel 2018 : La Toupie Volante : Total 47 adhérents (27 structures – 20 particuliers)*

Comme pour toutes les associations, l'adhésion est nécessaire pour bénéficier des services de La Toupie Volante.

**Les tarifs : prix libre à partir de 5€ pour les particuliers et 50€ pour les structures.** Ces tarifs sont revus chaque année par le Conseil d'administration, mais n'ont pas changé depuis la création de l'association en 2015.

L'adhésion à l'association est valable 1 an de date à date. Nous avons comptabilisé uniquement les structures et particuliers ayant fait intervenir la Toupie Volante ou ayant pris leur adhésion en 2019, même si l'adhésion de certaines structures était encore valable au cours de l'année 2019.

### 26 STRUCTURES

25 structures ont fait intervenir La Toupie Volante et 1 structure a pris son adhésion pour louer des jeux, sans finalement donner suite. Sur ces 26 structures, 16 étaient déjà adhérentes de La Toupie Volante au cours des années précédentes.

**6 associations diverses**

**5 centres socio-culturels**

**4 communes**

**3 médiathèques**

**3 centres de loisirs**

**1 institut pour personnes en situation de handicap**

**1 association de parents d'élèves**

**1 comité d'entreprise**

**1 entreprise**

**1 école**

À noter qu'une entreprise et une association de quartier avaient prévu de faire intervenir La Toupie Volante, mais que les animations prévues ont été annulées en raison des conditions climatiques : ces 2 structures ne font donc pas partie des adhérents 2019.

### 37 PARTICULIERS

L'adhésion est prise par une personne, mais permet d'en faire profiter toute la famille.

- 24 familles avec enfants mineurs
- 12 adultes sans enfants
- 1 adhérente enseignante a loué des jeux pour sa classe.

34 adhérents ont loué des jeux et 3 personnes ont adhéré par soutien.

**La Toupie Volante remercie chaleureusement tous ses adhérents  
pour leur confiance, leur enthousiasme et leur soutien.**

LIEU DE RÉSIDENCE DES ADHÉRENTS	STRUCTURES	PARTICULIERS
POITIERS	7	8
LIGUGÉ (Grand Poitiers)	2	11
ITEUIL (Vallées du Clain)	-	4
SMARVES (Vallées du Clain)	1	3
AUTRES COMMUNES GRAND POITIERS	10	3
AUTRES COMMUNES VALLÉES DU CLAIN	2	1
AUTRES COMMUNES VIENNE	4	7

Que ce soient les structures ou les particuliers, les adhérents 2019 de La Toupie Volante se situent essentiellement sur les territoires de Grand Poitiers et des Vallées du Clain.

*Animation ADAPGV (Association Départementale d'Accueil et de Promotion des gens du Voyage - août 2019*

*toutes les générations du Terrain de René réunies autour des jeux*



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION – DÉCISIONS ET DÉVELOPPEMENT

En 2019, à l'issue de l'assemblée générale du 25 mars 2019, l'association La Toupie Volante est dirigée par un Conseil d'administration de 4 membres et un bureau composé de 3 personnes :

<b>Lucie Castano-Fuentes</b> , enseignante, Poitiers	<i>présidente</i>
<b>Martine Elliott</b> , chargée de formation, Poitiers	<i>trésorière</i>
<b>Nathalie Barraud</b> , enseignante, Poitiers	<i>secrétaire</i>
<b>Sandra Goujon</b> , assistante de gestion patrimoniale et foncière, Poitiers	

### LES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*en annexe : statuts et règlement intérieur*

**Le Conseil d'administration de l'association s'est réuni 5 fois au cours de l'année 2019.**

- **le 11 février** pour l'assemblée générale extraordinaire actant la dissolution du pôle Zéplindejeux.
- **le 25 mars** à l'issue de l'assemblée général ordinaire, pour procéder à l'élection du bureau.
- **Le 30 août, le 21 octobre et le 23 décembre** pour discuter de la vie de l'association.

La dissolution du pôle Zéplindejeux a entraîné des changements dans les statuts et le règlement intérieur. Ces modifications portent essentiellement sur le changement de nom dans ces documents et sur la suppression de certains articles n'ayant plus lieu d'être.

### SALARIAT DE BÉNÉDICTE ROUSSEAU

Au cours de la réunion du conseil d'administration du 21 octobre 2019, il a été acté de salarier la ludothécaire de l'association, Bénédicte Rousseau, en **CDI à temps partiel** à l'issue de sa 3ème année de contrat aidé.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019, Bénédicte travaille donc 104 heures mensuelles, rémunérées au SMIC.  
(rappel : en 2016-17 : 88 heures, en 2017-18 : 96 heures, en 2019 : 104 heures)

*Bénédicte - Maison des Étudiants - avril 2019*



## LES AXES DE DÉVELOPPEMENT

En 2019, pour pérenniser l'existence de La Toupie Volante, le conseil d'administration a missionné Bénédicte Rousseau pour travailler sur deux axes de développement :

- **recherche d'aide financière** pour couvrir les charges de fonctionnement de La Toupie Volante.
- **mise en place de permanences hebdomadaires de location des jeux** au local de La Toupie Volante à Ligugé.

### Recherche d'aide financière

**En 2019, toutes les demandes de subventions déposées ont reçu des réponses négatives : mairie de Ligugé, Grand Poitiers et FDVA.**

Au cours de l'été, un courrier a été adressé à Alain Claeys, suite à sa venue aux Usines, pendant laquelle il avait pu échanger brièvement avec la ludothécaire de l'association. La Toupie Volante faisait part dans ce courrier au président de Grand Poitiers des difficultés financières rencontrées par notre association pour pérenniser son activité.

Suite à ce courrier, une réunion s'est tenue le 11 octobre 2019 avec **Michel Berthier, adjoint à la Culture de Grand Poitiers, Stéphane Cuzin de la Vie associative de Grand Poitiers, Vincent Launay du Développement culturel de Grand Poitiers, Karine Rabot de la Médiathèque de Poitiers et Bénédicte Rousseau, ludothécaire de La Toupie Volante.** Notre association espérait beaucoup de cette réunion. Malheureusement, il n'y a eu aucune avancée dans les demandes d'aide financière. Malgré la présence de Ludotrott' sur Jaunay-Marigny et de la Ludothèque l'Île aux Trésors sur Poitiers, les dirigeants de Grand Poitiers n'ont pas l'intention pour le moment d'aider La Toupie Volante à pérenniser son activité, aucune ligne budgétaire n'entrant dans ce cadre.

Au cours du dernier trimestre 2019, différents interlocuteurs ont été rencontrés pour faire connaître les activités de la Toupie Volante et voir quelles aides étaient possibles.

- **Agustin Cazaban de France Active** pour travailler sur le modèle économique de la Toupie Volante.
- Une collaboratrice de **'J'adopte un projet.com'** pour envisager un financement participatif.
- **Patrick Ballon de la DDCS** a reçu en novembre Lucie Castano, la présidente de la Toupie Volante, accompagnée de Bénédicte, pour évoquer l'aide du Fonjep concernant son poste.
- **Jean Brillaud, 1<sup>er</sup> adjoint de Ligugé** (Joëlle Peltier, maire, n'a finalement pas pu être présente). Christine Graval, une des fondatrices des Usines, de l'association AY128, accompagnait Bénédicte en signe de soutien aux activités de la Toupie Volante.

Ces différentes rencontres n'ont pour le moment pas abouti à des aides financières concrètes, indispensables pour envisager sereinement la poursuite des activités de La Toupie Volante et salarier à temps plein la ludothécaire.

En 2019, l'association n'a pas fait de nouvelle demande pour délivrer des rescrits fiscaux : l'étude du dossier aurait été faite sur le bilan 2018 incluant Zéplindejeux et la réponse aurait été négative, le chiffre d'affaires de l'association se faisant majoritairement auprès d'entreprises privées.

### Mise en place de permanences hebdomadaires de location de jeux

L'aménagement du bureau et le catalogage des jeux, nécessaires pour que le public puisse venir choisir des jeux au local de La Toupie Volante, ont pu être finalisés au premier trimestre 2019. Ce gros travail a pu être réalisé grâce aux efforts de David Mendes, volontaire en service civique, et de Marion Barias, stagiaire en Licence Professionnelle d'animation. Ils ont catalogué et rangé plus de 300 jeux en quelques semaines, ce qui représente un bel exploit !

Une première permanence hebdomadaire a ainsi pu ouvrir le lundi de 15h à 19h à partir du 15 avril 2019. Deux autres créneaux, le mercredi de 15h à 19h (sauf les semaines où des animations ont lieu) et le vendredi de 17h30 à 19h, ont été ouverts à l'automne.

Au total, 41 permanences ont eu lieu au cours de l'année 2019.

*une des étagères - local de La Toupie Volante - mai 2019*



## LE FONDS DE JEUX

Fin décembre 2019, **1324 jeux** sont répertoriés dans la base de données de La Toupie Volante, grâce au travail des 2 stagiaires et des 2 volontaires en service civique. Soucieuse de redonner vie aux jeux et jouets, **environ 80 % du fonds de jeux provient de la récupération (dons et achats d'occasion)**.

Ci-dessous, basée sur la classification ESAR utilisée en ludothèque, la composition du fonds de jeux.

<b>EXERCICE</b>	Jouets Petite Enfance, porteurs...	<b>257</b>
<b>SYMBOLIQUE</b>	Poupées, cuisine, maisons, figurines, voitures, établi, production graphique	<b>322</b>
<b>ASSEMBLAGE</b>	Construction, puzzles...	<b>211</b>
<b>RÈGLES</b>	Jeux de société pour tous les âges & grands jeux en bois	<b>534</b>

**64 jeux neufs** ont été achetés en 2019 : **27 jeux de société**, **4 jeux de casse-tête**, **16 jeux d'exercice**, **3 jeux symboliques (graphique)**, **14 jeux d'assemblage**.

- **16 Jouets d'exercice** : Dalles plastique animaux – jeu du parachute 185cm – 2 paires échasses dinosaure – 2 paires échasses enfants – planche équilibre – bâton de pluie – toupie handspinner – 7 toupies bois ou résine.
- **10 Jeux de construction** : 2 Jeux de Misha – jeu des galets – Kapla : 3 barils 200 pièces + 3 boîtes couleur (rouge, orange et bleu) – Flexistix
- **4 Jeux d'agencement**: Puzzle 5 pièces bois chantier – 3 jeux 'parcours aimanté' : Fascinant labyrinthe – Magnet color – Plateau parcours aimanté double.
- **3 Jeux symboliques** : 2 Télécran – crayon coopératif
- **27 jeux de règles** (jeux de société) : Lobo 77 – Bazar Bizarre 2.0 – Brick Party – Give me five – Ballons – Exploding Kitten – Très futé – Princesse au petit pois – Forteresse – Jour & nuit – Cui-Cui – Hippo – L'île aux dragons – Monster menu – Kluster – Schotten totten – Bazar bizarre – Esquissé – Cluedo – The Mind – Les Mystères de Pékin – Skyjo (2 exemplaires) – Punto – Topspin – Houlala – Encore !
- **4 casse-tête** : Rubik's cube standard – Rubik's Cube Pyramide – Rubik's cube doré rectangles différentes tailles – bilboquet japonais.

**Des accessoires divers** ont également été achetés, destinés aux animations : 1 grand tapis de jeu, 1 grande tente pop-up, laisses et colliers pour les peluches, accessoires de déguisement (perruque, chapeaux, porte-monnaie), livret de mandalas, feutres, sable 'magique'...

Enfin, 4 jeux ont été achetés en cadeau pour David Mendès, volontaire en service civique et Marion Barias, stagiaire en Licence professionnelle d'Animation : 7 Wonders, le duel – Strike – Cuzzle (puzzle diabolique) – Esquissé.

**Des jeux d'occasion** ont aussi été achetés : un lot d'une trentaine de jouets et jeux divers auprès d'un particulier et des accessoires de déguisement à Emmaüs.

## SERVICES CIVIQUES ET STAGIAIRES

La Toupie Volante est une petite association, avec une seule salariée : cela ne l'empêche pas d'accueillir régulièrement des jeunes en formation. Les ludothèques ont à coeur de partager leurs valeurs et connaissances autour du jeu, utiles dans bien des domaines professionnels.

### DAVID MENDES, UN PREMIER VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE

David Mendes a rejoint La Toupie Volante le 3 décembre 2018 pour une durée de 8 mois. Jeune de 17 ans déscolarisé habitant Celle-l'Évescault, David s'est montré très motivé, plein d'entrain et d'efficacité, que ce soit pour accompagner Bénédicte dans les différentes animations, pour cataloguer les jeux ou pour aménager le bureau. **Sa mission principale de Service civique portait sur 'promouvoir l'égalité de genre à partir de l'activité ludique'**. David a ainsi aidé Bénédicte à lutter contre les stéréotypes de genre encore très présents dans le jeu comme 'les poupées c'est pour les filles et les petites voitures pour les garçons', en développant différentes actions : réalisation d'un panneau informatif affiché lors des animations, préparation et rangement des jeux dans le local sans distinction 'jeux de filles-jeux de garçons', ainsi que par son attitude envers les enfants au cours des animations.



David a ainsi aidé Bénédicte à lutter contre les stéréotypes de genre encore très présents dans le jeu comme 'les poupées c'est pour les filles et les petites voitures pour les garçons', en développant différentes actions : réalisation d'un panneau informatif affiché lors des animations, préparation et rangement des jeux dans le local sans distinction 'jeux de filles-jeux de garçons', ainsi que par son attitude envers les enfants au cours des animations.

La Toupie Volante remercie chaleureusement David pour son aide précieuse tout au long de ses 8 mois de service civique.

Il est aujourd'hui en recherche d'une structure pour l'accueillir en stage à partir de septembre 2020 dans le cadre d'une formation en alternance CAP Petite Enfance, preuve que son passage à La Toupie Volante a été bénéfique !

**Maëva Guigner** a passé 4 semaines en septembre avec La Toupie Volante, avant de renoncer à poursuivre son volontariat en service civique, pour des raisons financières. Elle a été très efficace dans l'aide apportée à Bénédicte pour le catalogage des jeux, la mise en scène des étagères et au cours des animations, en particulier lors des Prairies Electroniques à St-Benoît. Pas de photo de Maëva, son passage a été trop court !

**La Toupie Volante a bénéficié de l'agrément de l'Association des Ludothèques Françaises (ALF) pour recruter un volontaire en Service civique. Bénédicte Rousseau avait effectué en octobre 2018 une journée de formation de tuteur de service civique afin de se préparer à accueillir un volontaire au sein de l'association.**

### MARION BARIAS, STAGIAIRE 'LICENCE PRO ANIMATION AUPRÈS DES PUBLICS VULNÉRABLES'

**Marion Barias** a passé 12 semaines de stage au sein de La Toupie Volante entre janvier et juin 2019, dans le cadre de sa Licence professionnelle *Techniques d'intervention et d'animation psychosociale auprès des publics vulnérables* à l'IUT de Tours.

Accueillir Marion a été un réel plaisir. D'une nature enjouée (ce que ne reflète pas la seule photo d'elle qui a pu être prise !), elle a travaillé dans la bonne humeur avec David pour le catalogage et le rangement des jeux dans le local, étapes indispensables pour la mise en place des permanences de location de jeux. Marion a également réalisé le premier flyer distribué pour la promotion de cette nouvelle activité. Grâce à son travail de recherche de nouvelles structures, La Toupie Volante a commencé à collaborer avec l'Institut Larnay-Sagesse. Elle a pu participer aux nombreuses animations de la Toupie Volante en mai-juin, acceptant de travailler le dimanche (Le Monde en Fête).



Diplômée en juin 2019, Marion travaille depuis régulièrement avec le Centre d'Animation de Beaulieu à Poitiers et devrait y être recrutée en CDI en septembre 2020.

### SARAH VEILLON, STAGIAIRE 'ÉDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS'

**Sarah Veillon**, en 2ème année 'Educatrice de jeunes enfants' à l'Institut Polaris de Limoges, a passé 4 semaines avec La Toupie Volante en novembre et décembre 2019. La Toupie Volante a décidément



beaucoup de chances avec ses stagiaires : Sarah est une vraie petite perle ! Souriante, travailleuse, dotée d'un sens pratique appréciable, elle s'est énormément impliquée dans toutes les activités de l'association : tri, nettoyage et catalogage des jeux, recherche de nouvelles structures adhérentes, en particulier les RAM, réalisation d'affiches, aide à la préparation d'éléments pour le rapport d'activité, participation à différentes réunions. Sarah a surtout été une aide précieuse au cours des animations, pour son efficacité dans les déchargements et rechargements du

fourgon et par son attitude envers les enfants et le public en général : observation, écoute, bienveillance et accompagnement. Sarah revient pour 4 autres semaines de stage en janvier et février 2020.

Installée depuis février 2017 aux Usines à Ligugé, La Toupie Volante profite pleinement de la richesse humaine et matérielle de ce lieu et des possibilités d'entraide entre les différentes structures présentes.

Comme tous les résidents, La Toupie Volante est **adhérente de l'association AY 128** qui gère les Usines et participe à différentes commissions de cette association :

- *Commission Accueil* : aménagement du hall d'entrée et mise en place d'un roulement entre les personnes résidentes pour accueillir les visiteurs avec ou sans rendez-vous, les livreurs, etc...
- *Commission Aménagement des extérieurs* : amélioration de la signalétique au sein des Usines et embellissement des espaces extérieurs communs.

**L'organisation des Portes ouvertes** à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) demande aussi des temps de réunions préparatoires : en 2019, Bénédicte a participé à l'organisation générale et à la communication.

La Toupie Volante participe également à **la vie en commun des résidents des Usines**. Un petit exemple : les torchons utilisés par les différents résidents dans la cuisine commune sont lavés par la machine à laver de La Toupie Volante, de même que les torchons des Pirates du Clain, brasseurs de bière installés aux Usines.

**Des échanges autres que monétaire** se font régulièrement. La Toupie Volante utilise **l'aspirateur de Franck Courtioux**, propriétaire du local, **le Kärcher des Pirates du Clain**, ainsi que **la machine à plastifier de l'association Compost'Âge**.

**Les salariés du Fablab** ont plusieurs fois dépanné La Toupie Volante pour différents types de problèmes (connectique informatique, conseils, etc.).

**Les échanges informels** au cours des déjeuners entre les différents résidents ont permis à La Toupie Volante de trouver des solutions à des problèmes divers ou des informations utiles.

### LE MUR-GRUYÈRE

Exemple emblématique des avantages pour la Toupie Volante d'être installée aux Usines, voici la petite histoire de la fabrication d'un grand jeu, **le mur-gruyère**.

**Ce premier grand jeu construit aux Usines par La Toupie Volante est le résultat de multiples collaborations, en particulier avec les résidents des Usines. En souhaitant que ce soit le premier d'une longue série !**

C'est à la demande d'**Anna**, adhérente de la Toupie Volante travaillant à **Compost'âge** (association installée aux Usines), que la fabrication du mur-gruyère a été lancée au début de l'été 2019.

Une partie des matériaux a été achetée à **la Regratterie** : vieille table à tapisser qui sert de cadre et vieux manches d'outils pour les poignées.

Les façades ont été conçues et façonnées au **Fablab** des Usines, à la découpe-laser, avec l'aide de **Simon** et **Sylvain** et les encouragements des participants aux open-ateliers du mardi soir.

**Olivier de Strukenfer** a fabriqué les éléments métalliques : les 2 porte-bille et les crochets d'attache pour la ficelle. Il a aussi été une aide précieuse pour la conception des barres de maintien du tissu et bien d'autres conseils.

**Lucie**, la présidente de la Toupie Volante, a cousu le tissu destiné à recevoir les billes. Ce tissu a été donné par **Sylvie Strohl**, maroquinière installée aux Usines.

**David** Grimaldi, talentueux tourneur sur bois d'**O'Ptit Bois**, a fabriqué les petites toupies en bois qui peuvent remplacer les billes, selon les envies des joueurs.

**Manon**, patiente marquetteuse d'**Intarse**, a volontiers prêté sa ponceuse pour figoler le travail.

Sans oublier les **Pirates du Clain** et Guillaume d'**Alternative Habitat**, voisins attentionnés de La Toupie Volante !

Un merci particulier à Clarisse, fille d'Aurélien, pastelliste de **Pops'Art**, d'avoir été la première testeuse avant les finitions.

*Le mur-gruyère, juste fini, dans le hall du local de La Toupie Volante - juillet 2019*



Dans la partie 'Rapport financier', vous pourrez connaître le prix de fabrication de ce grand jeu.

---

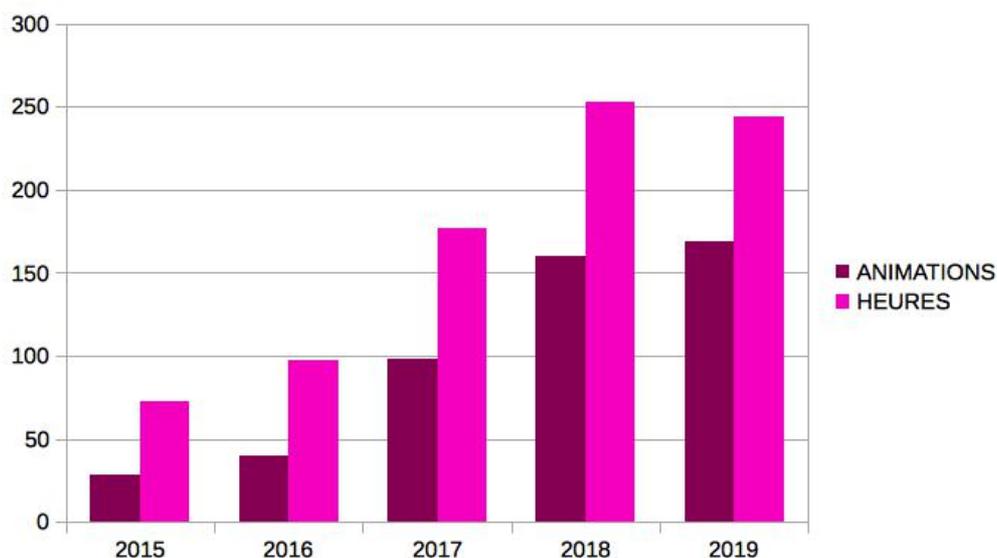
# LES ACTIVITÉS 2019



## LES ANIMATIONS

Pour sa cinquième année d'existence, le nombre d'animations de La Toupie Volante a continué à progresser. Cette augmentation aurait pu être plus importante : **8 animations (13 heures) ont été annulées** en raison des perturbations climatiques : 1 animation en mai, en raison d'une pluie diluvienne et 7 animations en juin et juillet au cours des épisodes de canicule.

*Évolution de l'activité Animation de La Toupie Volante entre 2015 et 2019*



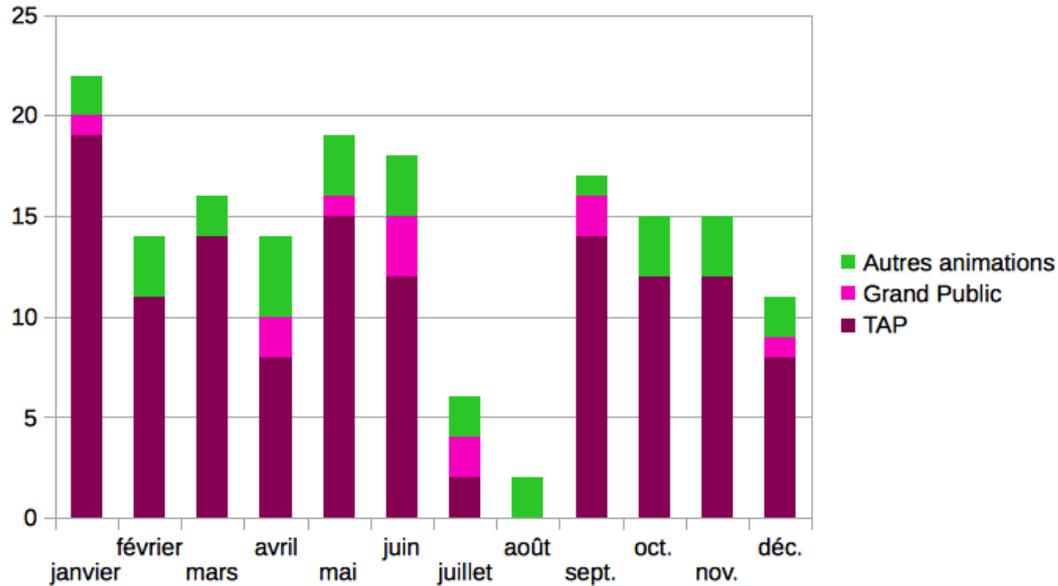
En 2019, **169 animations ont été faites**, pour un total de **244 heures**.

- **12 animations** ont eu lieu pour des **événements grand public** ouverts à tous, accueillant des centaines de personnes.
- **30 animations internes à la structure accueillante** avec des groupes plus restreints (10 à 50 participants).
- **127 animations TAP** (Temps d'Activité Périscolaire : groupes de 14 à 20, voire 30 enfants).

**L'activité Animation se situe essentiellement sur Grand Poitiers et les Vallées du Clain.**

**Les TAP (Temps d'Animation Périscolaire) constituent l'activité principale de l'association** : 3 à 5 animations hebdomadaires, hors vacances scolaires. La ludothèque installée par La Toupie Volante répond aux objectifs des TAP : proposer une activité offrant aux enfants découverte, socialisation, épanouissement, autonomie et partage.

### Répartition du nombre d'animations sur l'année 2019



Les animations ont eu lieu sur l'ensemble des 12 mois de l'année 2019.

Au moins 6 animations ont été faites tous les mois, sauf au mois d'août (2 animations). Deux animations ont plusieurs fois été assurées sur une même journée, le plus souvent les mercredis.

Au mois de janvier, 5 animations hebdomadaires TAP ont été assurées à Chasseneuil du Poitou, Saint-Julien l'Ars et Nouaillé-Maupertuis.

En dehors des TAP, plusieurs établissements font intervenir notre association de façon régulière sur l'année : le Centre d'Animation de Beaulieu, la bibliothèque de Quinçay, l'ADAPGV et La Maison des Étudiants (dans le cadre de son programme envers les enfants de parents-étudiants). À noter que l'ADAPGV a dû annuler 3 animations estivales en raison de la canicule.

La majorité des structures ont fait intervenir 1 seule fois La Toupie Volante pour un événement festif.

Comme les années précédentes, plusieurs propositions d'animation n'ont pas pu être honorées, notre association étant déjà programmée sur d'autres événements, notamment en juin, juillet et septembre.

### TAP Petite section Maternelle - Nouaillé-Maupertuis - Septembre 2019



LA TOUPIE VOLANTE STRUCTURES ADHÉRENTES 2019		NOMBRE ANIMATIONS	NOMBRE HEURES	LOCATION DE JEUX
1	ADAPGV *	3	5	
2	ALEPA *	1	1	
3	ALM LA CASE-QUINÇAY *	1	3	
4	ALSH VIVONNE	1	2	4 jeux
5	APE LA GRANGE ST-PIERRE	1	2	
6	BIBLIOTHÈQUE DE QUINÇAY *	6	18	
7	CE TAP POITIERS	1	3	
8	CENTRE D'ANIMATION DE BEAULIEU * SECTEURS FAMILLE - CLAS - MIKADO	7	13	
9	CROC SUD-VIENNE	0	0	
10	ÉCOLE NOTRE-DAME CHAUVIGNY	1	1	13 jeux
11	FERME DE LOISIRS SÈVRES-ANXAUMONT *	1	2	
12	INSTITUT LARNAY-SAGESSE	1	2	
13	JAZENEUIL EN FÊTE *	2	8	
14	MAIRIE CHASSENEUIL DU POITOU TAP MATERNELLE ET CENTRE DE LOISIRS	7	8	
15	MAIRIE NOUAILLÉ-MAUPERTUIS * TAP MATERNELLE & PRIMAIRE	58	58	
16	MAIRIE SAINT-JULIEN L'ARS * TAP MATERNELLE & PRIMAIRE	63	63	
17	MAISON DES ÉTUDIANTS UNIVERSITÉ DE POITIERS	3	7,5	
18	MAISON DES PROJETS * BUXEROLLES	1	4	
19	MÉDIATHÈQUE LIGUGÉ *	2	6	
20	MÉDIATHÈQUE SMARVES	1	2	
21	MJC ST-SAVIN	1	2	
22	PCF POITIERS *	1	4	
23	PIRATES DU CLAIN *			8 jeux
24	PRAIRIES ÉLECTRONIQUES *	1	4	
25	TOIT DU MONDE *	1	4	
26	VILLE DE POITIERS * ÉVÉNEMENTS PUBLICS & ALSH CORNET	2	6,5	
<b>TOTAL</b>		<b>167</b>	<b>229</b>	<b>25 jeux</b>

\* Structure ayant déjà fait intervenir La Toupie Volante avant 2019

A ce total, s'ajoutent 2 journées d'animations de 6 heures effectuées gratuitement aux Usines, dans le cadre des JEMA (Journée Européennes des Métiers d'Art) organisées par l'association AY128 qui gère ce lieu.

## LES LOCATIONS DE JEUX

Avant la mise en place en avril des permanences de location de jeux au local de La Toupie Volante, seules 3 personnes travaillant aux Usines empruntaient de façon régulière des jeux de société. **A partir du mois de mai, le nombre d'adhérents-particulier pour la location de jeux a augmenté régulièrement.**

Sur l'année 2019, il y a eu :

- 41 permanences au local de l'association
- 78 passages d'adhérents
- 241 jeux loués.

La location d'un jeu est de 2€ pour 1 mois. Les grands jeux en bois font l'objet d'une tarification spécifique, de 5€ à 20€ selon le jeu.

Une adhésion permet d'emprunter pour 1 mois **3 jeux pour les particuliers, 6 jeux pour les structures.**

Pour les grands jeux en bois, la durée de location est réduite (en général 1 we, maximum 1 semaine), et le nombre de jeux peut être augmenté lorsqu'ils sont disponibles.

L'association peut se charger d'apporter et de venir rechercher les jeux, en facturant des frais de déplacement selon la distance parcourue.

En 2019, la communication sur ce nouveau service a été faite sur le site internet de l'association, par affichage dans les commerces à Ligugé et dans les villages environnants, et par distribution de tracts à la sortie des écoles maternelle et élémentaire de Ligugé.



**Location de jeux !**

**LA TOUPIE VOLANTE**  
ludothèque itinérante

15h-19h  
LUNDI ET  
MERCREDI

17h30-19h  
VENDREDI

**Adhésion annuelle**  
Prix libre à partir de 5€

**Location de jeux**  
2€ pour 1 jeu pendant 1 mois

**Grands jeux en bois**  
Tarifs spécifiques

**La Filature**  
**Avenue de la Plage**  
**Ligugé**

toupievolante@orange.fr  
06 83 01 12 08  
latoupievolante.fr



L'association LA TOUPIE VOLANTE est une ludothèque itinérante créée en 2015 et installée depuis février 2017 aux Usines à Ligugé. Elle a pour but de faciliter l'accès au jeu pour réduire les inégalités sociales et d'utiliser le jeu comme outil de lien social et intergénérationnel.

Venez visiter le petit local de La Toupie Volante : peut-être y trouverez-vous 1, 2 ou même 3 jeux pour les découvrir chez vous !

jeux de société pour tous les âges

grands jeux en bois  
tarifs spécifiques

figurines et véhicules

jeux de construction

jeux de société

casse-fête

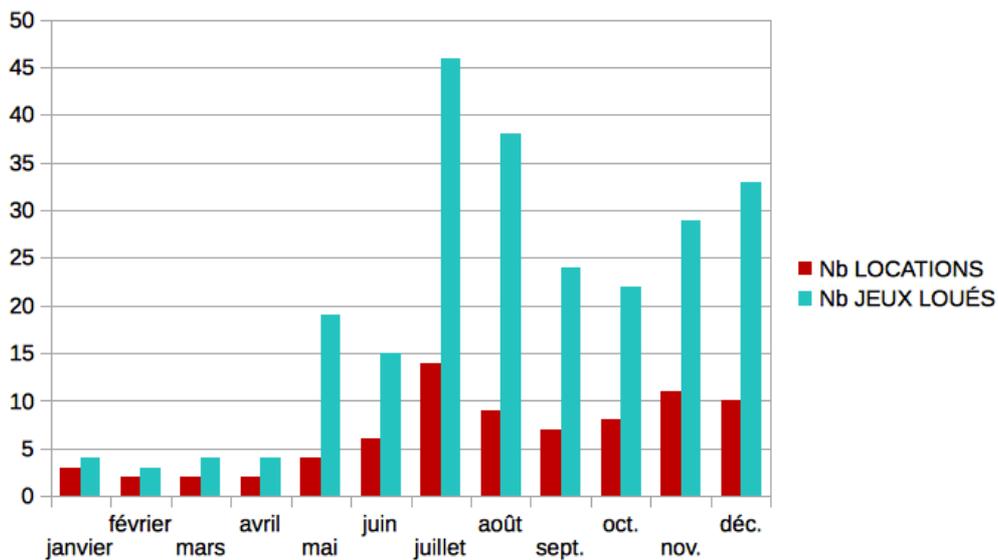
puzzles

circuits de voitures, de billes ou de dominos

cuisines, marchandes, établis, garages

Bénédicte, votre ludothécaire, est là pour vous conseiller

### La Toupie Volante – Location de jeux sur l'année 2019



26 adhérents ont loué des jeux divers, principalement des jeux de société, sur l'ensemble de l'année.

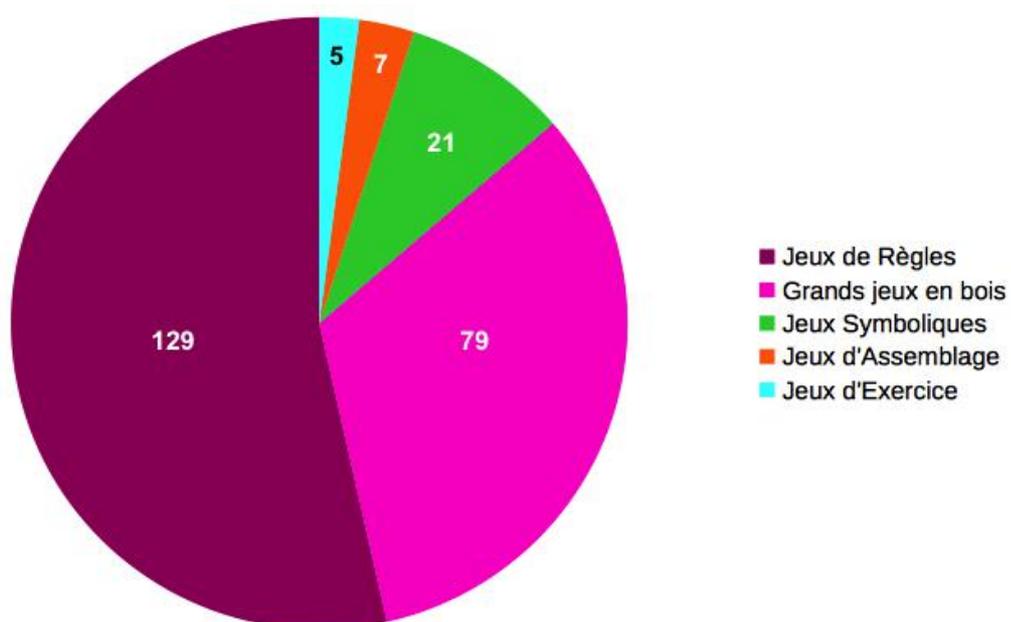
3 adhérents ont loué des grands jeux en bois et d'autres types de jeux sur l'ensemble de l'année.

10 particuliers ont emprunté 1 seule fois des grands jeux en bois pour des fêtes privées (mariage, anniversaire, rassemblement familial).

3 structures (1 école, 1 centre de loisirs et 1 entreprise) ont empruntés une fois des grands jeux en bois.

Des grands-parents ont adhéré pour emprunter des jeux pendant les vacances scolaires avec leurs petits-enfants.

### Répartition des types de jeux loués en 2019



26 grands jeux en bois ont été empruntés pour un total de 79 locations sur l'année. Ci-dessous, le détail du nombre de locations pour chaque jeu.

Pour ces grands jeux, les locations ont été faites principalement en juillet et août.

Seuls 2 jeux du catalogue n'ont pas été empruntés : l'Ascenseur magique et le Billard des Pirates.

LOCATION 2019	JEUX	nombre locations
1	Passe-trappe	8
2	Billard hollandais	7
3	Jeu de la Grenouille	7
4	Weykick 4 figurines	7
5	Jeu du Palet	5
6	Puissance 4 géant	5
7	Flipper de l'espace	4
8	Boîte à surprises	3
9	Carrom	3
10	Jeu d'équilibre	3
11	Jeu des bâtonnets	3
12	Suspense	3
13	Toboggan-circuit	3
14	Billard bordelais	2
15	Billard enfant	2
16	Cascade sonore	2
17	Palétanque	2
18	Weykick 6 figurines	2
19	Arbalètes	1
20	Babyfoot enfant	1
21	Crokinole	1
22	Jeu des anneaux	1
23	Koobi	1
24	Mur gruyère	1
25	Roll Up	1
26	Tumblin'Dice	1
<b>Total location</b>		<b>79</b>

Nouaillé-Maupertuis - Maternelle



salle avant l'arrivée des enfants



le jeu du Verger avec les ATSEM



Balade poussette et arrêt toboggan



cuisine et marchande : les vieux téléphones ont la côte !

Saint-Julien l'Ars - Maternelle



Chanson des prénoms pour l'accueil



chantier Kapla

## LES ANIMATIONS DANS DES STRUCTURES

### Bibliothèque de Quinçay



Des jeux de société

Pique-plume



Gagne ton papa



un joyeux bazar dans le coin des petits !

### Sortie d'école quartier Beaulieu



le passe-trappe

### Médiathèque de Ligugé



le Weykick

Jazeneuil en Fête - juin 2019



les grands jeux en bois



Billard hollandais



14 juillet - Poitiers

Ludothèque de rue  
pour tous

Les Usines - JEMA - avril 2019



des jeux pour les petits.....



..... et les grands !

---

# RAPPORT FINANCIER 2019



## BILAN COMPTABLE 2019

BILAN 2019 - LA TOUPIE VOLANTE							
ACTIF	Brut	Amortissement	NET 2019	2018	PASSIF	2019	2018
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 860,22	3 684,50	175,72	597,58	FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES	-9 585,09 €	-10 037,89 €
FONDS DE JEUX	3 860,22	3 684,50	175,72	597,58	FONDS ASSOCIATIFS	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	311,00	-	311,00	311,00	REPORT À NOUVEAU	-10 037,89 €	-10 881,09 €
PARTS CRÉDIT COOPÉRATIF	61,00	-	61,00	61,00	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	452,80	843,20
CAUTION LOCAL	250,00	-	250,00	250,00	DETTES	11 905,87	14 353,79
CRÉANCES	380,00	-	380,00	1 690,00	DETTES FINANCIÈRES	10 900,00	13 000,00
FACTURES CLIENTS			380,00	1 690,00	LUCIE CASTANO	2 000,00	2 000,00
BANQUE & CAISSE	1 454,06	-	1 454,06	1 717,32	BÉNÉDICTE ROUSSEAU	8 900,00	11 000,00
CRÉDIT COOPÉRATIF			1 421,50	1 684,54	DETTES EXPLOITATION	1 005,87	1 353,79
CAISSE			32,56	32,78	DETTES FOURNISSEURS	91,49	234,63
					DETTES FISCALES & SOCIALES	914,38	1 119,16
TOTAL	6 005,28	3 684,50	2 320,78	4 315,90	TOTAL	2 320,78	4 315,90

**Le bilan 2019 de La Toupie Volante montre que sans les apports en 2015 et 2016 de Bénédicte Rousseau et Lucie Castano, l'association ne pourrait pas exercer son activité.**

Cependant, La Toupie Volante n'a pas contracté de nouvelles dettes financières depuis 2016, et a pu rembourser 2 100€ à Bénédicte Rousseau en 2019.

### Les dettes fournisseurs comprennent :

- l'entretien des extincteurs du local, réglé à Franck Courtioux le propriétaire : 3,98€
- les frais de photocopies du 2ème semestre 2019 dues à AY 128 : 76,49€
- les frais bancaires du 4ème trimestre 2019 : 11,02€

### Les dettes fiscales et sociales :

- cotisations Urssaf des mois de novembre et décembre 2019 : 550€
- cotisation Médecine du travail du 4ème trimestre 2019 : 25,38€
- cotisation Uniformation pour l'année 2019 : 339€

**Les créances** correspondent à 2 animations effectuées en décembre 2019.

**Au 21 avril 2020, toutes ces dettes ont été réglées et les créances recouvrées.**

## COMPTE DE RÉSULTAT 2019

LA TOUPIE VOLANTE COMPTE RÉSULTAT 2019		
CHARGES 2019		
<b>60</b>	<b>ACHATS</b>	<b>3 855,28</b>
601000	ACHATS JEUX	1 401,41
602200	FOURNITURES CONSOMMABLES	490,89
606100	FOURNITURES (EAU- ÉNERGIE)	671,37
606200	FOURNITURES (CARBURANT)	758,04
606300	FOURNITURES (ENTRETIEN, PETIT ÉQUIPEMENT)	342,94
606400	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	190,63
<b>61</b>	<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>4 279,08</b>
613000	LOCATION IMMOBILIÈRE	3 113,98
615000	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	191,04
616000	ASSURANCES	974,06
<b>62</b>	<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>2 475,87</b>
621400	SERVICE CIVIQUE	1 118,22
622000	RÉMUNÉRATION INTERMÉDIAIRES & HONORAIRES	172,60
623000	PUBLICITÉ – PUBLICATION – IMPRESSION	176,30
625000	DÉPLACEMENTS, MISSIONS, RÉCEPTIONS	429,35
626000	FRAIS POSTAUX & TÉLÉCOMMUNICATION	346,80
627000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	87,60
628100	COTISATIONS	145,00
<b>63</b>	<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	<b>91,50</b>
635120	TAXES FONCIÈRES	91,50
<b>64</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>13 721,16</b>
641000	RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL	9 602,64
645000	CHARGES DE SÉCURITÉ SOCIALE – PRÉVOYANCE	3 678,00
647000	COTISATION AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	440,52
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>92,35</b>
651000	REDEVANCE SITE INTERNET	92,35
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>54,90</b>
661600	FRAIS BANCAIRES	54,90
<b>68</b>	<b>DOTATION AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b>421,86</b>
681000	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS – ACHATS 2015	421,86
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>24 992,00</b>

LA TOUPIE VOLANTE COMPTE RÉSULTAT 2019		
PRODUITS 2019		
<b>70</b>	<b>PRESTATIONS DE SERVICES</b>	<b>18 387,00</b>
706000	PRESTATIONS ANIMATIONS	15 480,00
706100	FRAIS DE DÉPLACEMENT	1 721,00
706200	LOCATION DE JEUX	1 186,00
<b>74</b>	<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>6 083,18</b>
740000	SUBVENTION D'EXPLOITATION – CAE-CUI	5 215,60
740000	SUBVENTION D'EXPLOITATION – Service civique	867,58
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE</b>	<b>974,00</b>
756000	COTISATIONS	974,00
	STRUCTURES	750,00
	PARTICULIERS	224,00
<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>0,62</b>
761100	CREDIT COOPÉRATIF	0,62
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>25 444,80</b>

<b>RESULTAT 2019</b>	<b>452,80</b>
----------------------	---------------

Pour la deuxième fois, le compte de résultat de La Toupie Volante est positif : +452,80€.

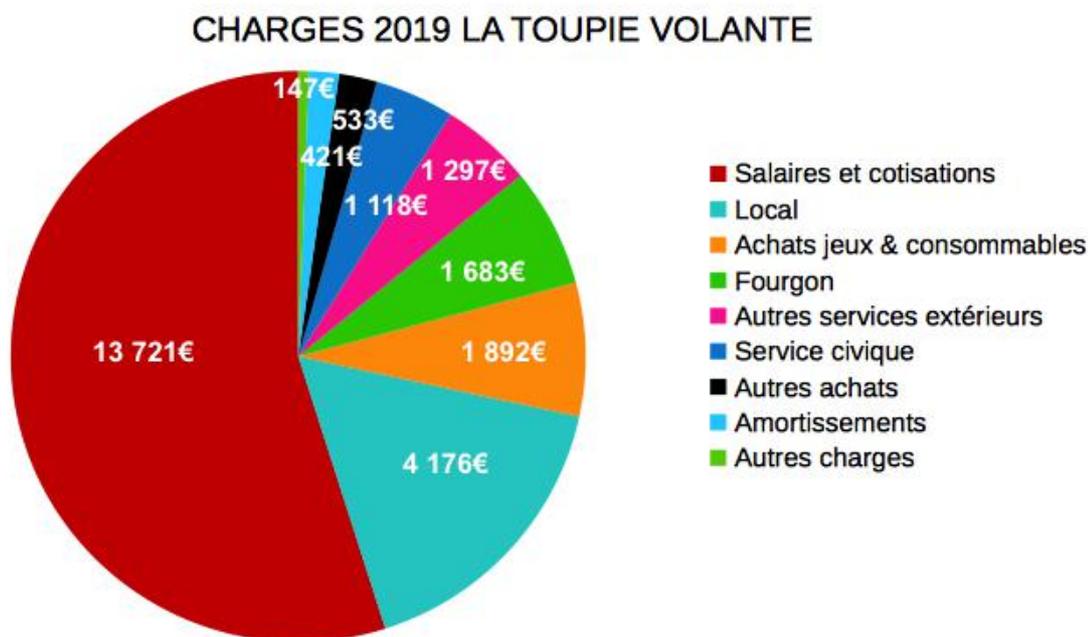
Rappel 2018 :+ 843,20€

Ce résultat positif comporte 421,86€ de dotation aux amortissements sur les achats de jeux effectués en 2015. La différence entre les dépenses et les recettes de 2018, hors la dotation aux amortissements, s'élève ainsi à 874,66€

## LES CHARGES 2019 DE LA TOUPIE VOLANTE

En 2019, La Toupie Volante a dépensé 24 570,14€ + 421,86€ de dotation aux amortissements, soit un total de 24 992€.

Rappel 2018 : 25 370,48€ + 724,65€ de dotation aux amortissements, soit un total de 26 095,13€.



TOTAL CHARGES : 24 992€

Les principaux postes de dépenses correspondent aux charges liées :

- aux charges de personnel
- à la location du local
- aux achats de jeux
- aux frais liés au fourgon

## CHARGES DE PERSONNEL

Il s'agit du premier poste de dépenses de La Toupie Volante pour 2019 : 13 721,16€, soit quasi 55 % des frais de fonctionnement.

CHARGES PERSONNEL	TOTAL 2019	moyenne mensuelle	RAPPEL 2018
Masse salariale brute	12 517,44 €	1 043,12 €	11 539,84 €
Salaire net (104h mensuelles)	9 602,64 €	800,22 €	8 902,07 €
Cotisations salariales et patronales	3 678,00 €	306,50 €	4 286,40 €
Médecine travail & Uniformation	440,52 €	36,71 €	432,17 €
<b>Coût total</b>	<b>13 721,16 €</b>	<b>1 143,43 €</b>	<b>13 620,64 €</b>
Subvention contrat aidé (sur 10 mois)	5 215,60 €	521,56 €	8 305,82 €
<b>Coût association</b>	<b>8 505,56 €</b>	<b>708,80 €</b>	<b>5 314,82 €</b>

Bénédicte Rousseau a été salariée en contrat aidé jusqu'au 31 octobre 2019. Au vu de l'évolution de l'activité, le conseil d'administration a décidé de la salarier en **en CDI à temps partiel à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2019**, toujours 104 heures mensuelles, pour un salaire net de 800,22€.

Les finances de l'association ne permettent pas de supporter les frais liés à un temps complet. Une partie non négligeable du travail nécessaire aux activités de l'association est donc toujours effectuée de façon bénévole.

## LE LOCAL DE LA TOUPIE VOLANTE

Les frais liés au local de l'association représentent près de 17 % (16,71%) des frais de fonctionnement.

LE LOCAL AUX USINES	2019	RAPPEL 2018
LOYER MENSUEL	260,33 €	250,00 €
<b>CHARGES MENSUELLES</b>	<b>83,55 €</b>	<b>78,85 €</b>
électricité	15,95 €	14,49 €
chauffage	30,00 €	30,00 €
internet	10,00 €	10,00 €
eau	- €	1,55 €
assurance	19,97 €	15,25 €
taxes foncières	7,63 €	7,56 €
<b>TOTAL MENSUEL LOYER + CHARGES</b>	<b>343,88 €</b>	<b>328,85 €</b>
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>4 116,52 €</b>	<b>3 946,19 €</b>

Au coût du local lui-même s'ajoute l'**adhésion annuelle à l'association AY128**, qui gère les Usines : **60€ en 2019**.

**Le loyer a un peu augmenté en 2019** : La Toupie Volante avait besoin de plus d'espace pour stocker ses jeux et son matériel. Elle occupe depuis février 2019 une partie du hall commun : rangement sous l'escalier et 1 armoire dans le hall, en plus de la grande barre où sont accrochés des porteurs. Le propriétaire a ainsi augmenté le loyer de 10€/mois (5€/m<sup>2</sup>).

**Il n'y a pas eu de facture d'eau en 2019** au moment de la clôture des comptes. Les factures d'eau sont réglées à Franck Courtioux, le propriétaire du local. Celui-ci a informé l'association que le SIVEER avait eu un problème de facturation pendant toute l'année 2019. Ceci sera régularisé sur l'exercice 2020.

## ACHATS DE JEUX & CONSOMMABLES

**Les achats de jeux, accessoires et consommables représentent 7,57 % des dépenses de fonctionnement en 2019, pour un total de 1 892€.**

Les jeux neufs et accessoires : 1 176,36€ , pour 64 jeux achetés.

Les jeux d'occasion : 100€. Une trentaine de jeux et jouets divers d'occasion ont été acheté à un particulier : puzzles pour enfants, poupées de tous styles, maisons et accessoires, figurines, petites voitures.

**A ces achats s'ajoutent les consommables et fournitures de jeux pour un total de 580,22€.** Il s'agit de pièces de jeux, certaines étant perdues lors des animations (par exemple, palets en fonte pour le jeu de la grenouille ou boules de billard), crayons, sable, caisses de transport, ficelle, matériaux pour l'entretien des jeux (papier de verre)...

Les grands jeux en bois, très appréciés du public, coûtent chers à l'achat, souvent autour de 200€ ou plus. La Toupie Volante a donc pour objectif d'en fabriquer certains, en utilisant principalement des matériaux de récup' (dans la mesure du possible!) ainsi que les ressources humaines et matérielles des Usines. **À l'été 2019, l'association a ainsi construit le Mur-gruyère double-face (facile / difficile)**. Après le Palétanque, le Kubb, la Boîte à surprises, le Jeu du palet, il s'agit du 5ème grand jeu en bois construit par La Toupie Volante.

### COÛT DE LA FABRICATION DU MUR-GRUYÈRE

FOURNISSEURS	MATÉRIAUX	COÛT	SERVICES EXTÉRIEURS	COÛT
LA REGRATTERIE	table à tapisser – poignets vieux outils Pièces métal	10,00 €		
CASTORAMA	crochets métal	2,00 €		
TÊTE EN L'AIR	ficelle pour diablo	3,00 €		
O'PTIT BOIS	toupies	10,00 €		
FABLAB DES USINES	plaque bouleau – papier de verre	18,50 €	Découpe-laser	30,00 €
STRUKENFER			Découpe pièces métal Soudures	50,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>123,50 €</b>	<b>43,50 €</b>		<b>80,00 €</b>

Plusieurs heures de travail ont été nécessaires pour cette fabrication, effectuées par Bénédicte au cours des open-ateliers du Fablab le mardi soir de 19h à 22h, en dehors de son temps de travail rémunéré.

À noter que c'est La Toupie Volante qui a souhaité payer Olivier Monteil de Strukenfer pour son ingéniosité et son temps passé à travailler sur différentes pièces. La facture de Strukenfer aurait pû être multipliée par 3 !

### Les accessoires du mur-gruyère



**Petite anecdote** - Le site internet de la Toupie Volante a une page de présentation du mur-gruyère. En cherchant un jeu similaire à la demande d'un de ses clients, le propriétaire d'un magasin de jeux à Rennes en Bretagne a appelé notre association pour savoir si nous vendions ou pouvions lui fabriquer ce mur-gruyère ! Nous avons répondu négativement, la fabrication jeux destinés à la vente n'étant pas le but de La Toupie Volante. Mais nous avons été très flattés de cet appel, qui montre que les jeux fabriqués-maison par notre association sont dignes d'intérêt !!!

### LE FOURGON DE LA TOUPIE VOLANTE

Les frais liés à l'utilisation du fourgon représentent cette année 6,74 % des frais de fonctionnement.

LE FOURGON	2019	Rappel 2018
CARBURANT	758,04 €	761,87 €
ENTRETIEN *	191,04 €	1 681,83 €
ASSURANCE	734,39 €	750,49 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 683,47 €</b>	<b>3 194,19 €</b>

\* 2019 : vidange & révision – Contrôle pollution

\* 2018 : rotules avant – vanne EGR – vidange – Contrôle Technique – essuie-glace – lavage

En 2019 le fourgon a parcouru 5 038 km en 1 an pour les animations, soit quasi autant qu'en 2018 (5 200 km). Les frais d'entretien ont été faibles, uniquement le contrôle pollution et l'entretien annuel (vidange).

Rappel : le fourgon appartient à Bénédicte Rousseau qui le met gracieusement à disposition de l'association depuis août 2015.

## LES AUTRES POSTES DE DÉPENSES

### Les autres services extérieurs : 5,19 %

- **Communication** : impressions et photocopies.
- **Déplacements professionnels** avec le véhicule personnel de Bénédicte Rousseau.
- **Courrier postal et moitié du forfait téléphonique de Bénédicte Rousseau.**
- **Formation PSC1** (Premiers secours) avec le SDIS 86 pour Bénédicte Rousseau.
- **Cotisations autres structures** (Association des Ludothèques Françaises, La Regratterie).
- **Services bancaires** : frais de tenue de compte.

### Service civique : 4,47 %

- Indemnités de transport et restauration (8 mois).
- 1 journée formation PSC1 (Premiers secours) avec le SDIS 86.
- 2 journées de formation civique et citoyenne avec La Ligue de l'Enseignement.

### Les autres achats : 2,13 %

- **Fournitures administratives et d'entretien**: papier, pochettes pour plastification, fournitures de bureau, tampon association, lessive, vinaigre blanc, fournitures bricolage.
- **Petit équipement** : caisses plastiques de rangement, élastiques, sachets plastique pour ranger les jeux.

### Amortissement : 1,69 %

- Achats jeux 2015.

### Les autres charges : 0,59 %

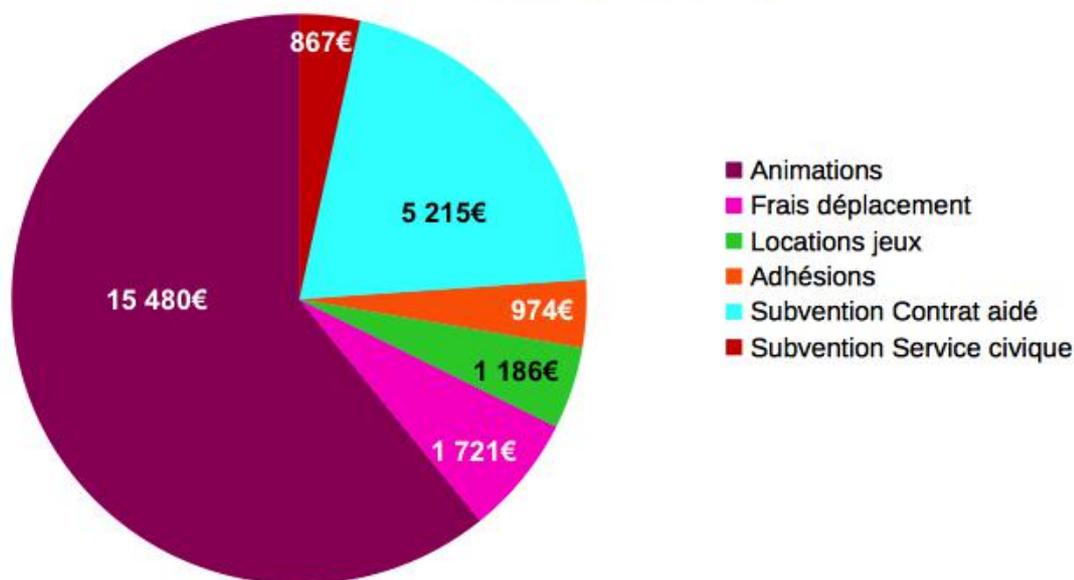
- Nom de domaine du **site internet**.
- **Frais bancaires** : frais liés aux opérations de débit.

*Le babyfoot – cageot, les adultes aussi adorent – Les Usines JEMA – avril 2019*



## LES PRODUITS 2019 DE LA TOUPIE VOLANTE

### PRODUITS 2019 LA TOUPIE VOLANTE



TOTAL PRODUITS : 25 444,80€

Les recettes propres atteignent 19 361€ et représentent 76 % des produits de l'association.

- 17 201€ animations et frais de déplacement
- 1 186€ locations de jeux
- 974€ adhésions

**Rappel 2018 : 16 851,50€ de recettes** : animations + frais de déplacement 15 524,50€ + adhésions 837€ + locations jeux 490€.

À ces recettes s'ajoutent 5215,60€ de subventions d'exploitation versées par le Département et l'État dans le cadre du Contrat aidé de Bénédicte Rousseau et 867,58€ versés par l'État au titre du service civique. Ces recettes représentent 24 % des produits 2019.

N'apparaît pas sur le diagramme 0,62€ de produits financiers liés aux parts du Crédit Coopératif.

## LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

La Toupie Volante n'aurait pas pu fonctionner sans les nombreux dons de jeux et de matériel, et la mise à disposition gratuite de certains équipements par plusieurs particuliers. D'autre part, Bénédicte Rousseau a travaillé bénévolement pendant près de deux 2 ans pour assurer les animations de La Toupie Volante. Le temps de travail rémunéré à partir de fin 2016 ne recouvre pas la totalité du temps de travail nécessaire pour faire fonctionner La Toupie Volante.



---

# PERSPECTIVES 2020

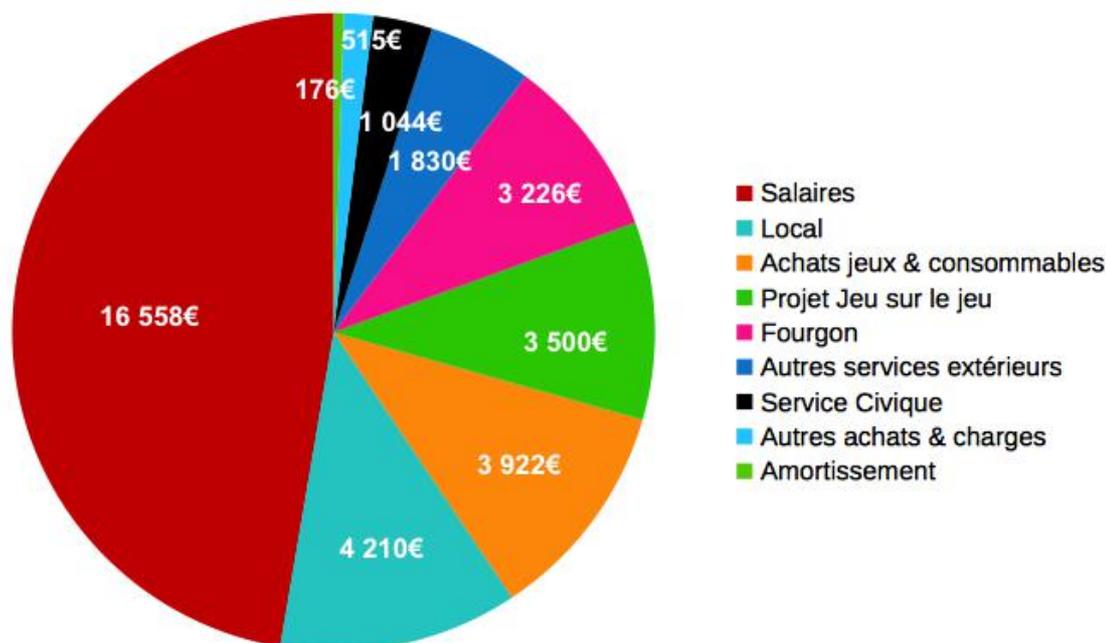


# BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

LA TOUPIE VOLANTE			BUDGET PRÉVISIONNEL 2020		
CHARGES 2020			PRODUITS 2020		
<b>60</b>	<b>ACHATS</b>	<b>6 222,00</b>	<b>70</b>	<b>PRESTATIONS DE SERVICES</b>	<b>21 700,00</b>
601000	ACHATS JEUX	3 472,00	706000	PRESTATIONS ANIMATION	17 500,00
602200	FOURNITURES CONSOMMABLES	650,00	706100	FRAIS DE DÉPLACEMENT	2 000,00
	CONSOMMABLES JEUX ANIMATION ET LOCATION	450,00	706200	LOCATION DE JEUX	2 200,00
	PROJET JEU SUR LE JEU – MATÉRIAUX	200,00			
606100	FOURNITURES (EAU- ÉNERGIE)	750,00	<b>74</b>	<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>11 960,00</b>
606200	FOURNITURES (CARBURANT)	1 000,00	740000	DDFIP – FDVA	4 000,00
606300	FOURNITURES (ENTRETIEN, PETIT ÉQUIPEMENT)	300,00		CAF	3 000,00
606400	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	50,00		GRAND POITIERS	2 000,00
				LIGUGÉ	1 200,00
<b>61</b>	<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>5 894,00</b>		CONSEIL DÉPARTEMENTAL 86	1 000,00
613000	LOCATION IMMOBILIÈRE	3 424,00		SERVICE CIVIQUE	760,00
	LOYER LOCAL	3 124,00	<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE</b>	<b>1 320,00</b>
	5 ANS TOUPIE VOLANTE LOCATION SALLE EXPOSITION	100,00	756000	COTISATIONS	1 320,00
	CRÉATION JEU SUR LE JEU LOCATION SALLE RÉUNION	200,00		STRUCTURES	1 000,00
615000	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS FOURGON	1 500,00		PARTICULIERS	320,00
616000	ASSURANCES	970,00	<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1,00</b>
			761100	CREDIT COOPÉRATIF	1,00
<b>62</b>	<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>5 874,00</b>		<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>34 981,00</b>
621400	PERSONNEL DÉTACHÉ À L'ASSOCIATION	1 044,00			
622000	RÉMUNÉRATION INTERMÉDIAIRES & HONORAIRES	3 200,00			
	DIVERS	200,00			
	CRÉATION JEU SUR LE JEU – FABLAB & M. DAUTY	3 000,00			
623000	PUBLICITÉ – PUBLICATION – IMPRESSION	500,00			
625000	DÉPLACEMENTS, MISSIONS, RÉCEPTIONS	500,00			
	MISSIONS	400,00			
	CRÉATION JEU SUR LE JEU – RECEPTION	100,00			
626000	FRAIS POSTAUX & TÉLÉCOMMUNICATION	400,00			
62700	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	90,00			
628100	COTISATIONS	140,00			
<b>63</b>	<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	<b>92,00</b>			
635120	TAXES FONCIÈRES	92,00			
<b>64</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>16 558,00</b>			
641000	RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL	11 964,00			
645000	CHARGES DE SÉCURITÉ SOCIALE – PRÉVOYANCE	4 254,00			
647000	COTISATION AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	340,00			
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>95,00</b>			
651000	REDEVANCE SITE INTERNET	95,00			
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>70,00</b>			
661600	FRAIS BANCAIRES	70,00			
<b>68</b>	<b>DOTATION AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b>176,00</b>			
681000	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	176,00			
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>34 981,00</b>		<b>RESULTAT</b>	<b>0,00</b>

Ce budget 2020 est celui qui a été finalisé début janvier 2020 et qui accompagne les différentes demandes de subvention.

Le budget 2020 prévoit une augmentation conséquente d'environ 10 000€.



**TOTAL CHARGES 2020 : 34 981€**

3 postes sont principalement concernés par cette augmentation de budget :

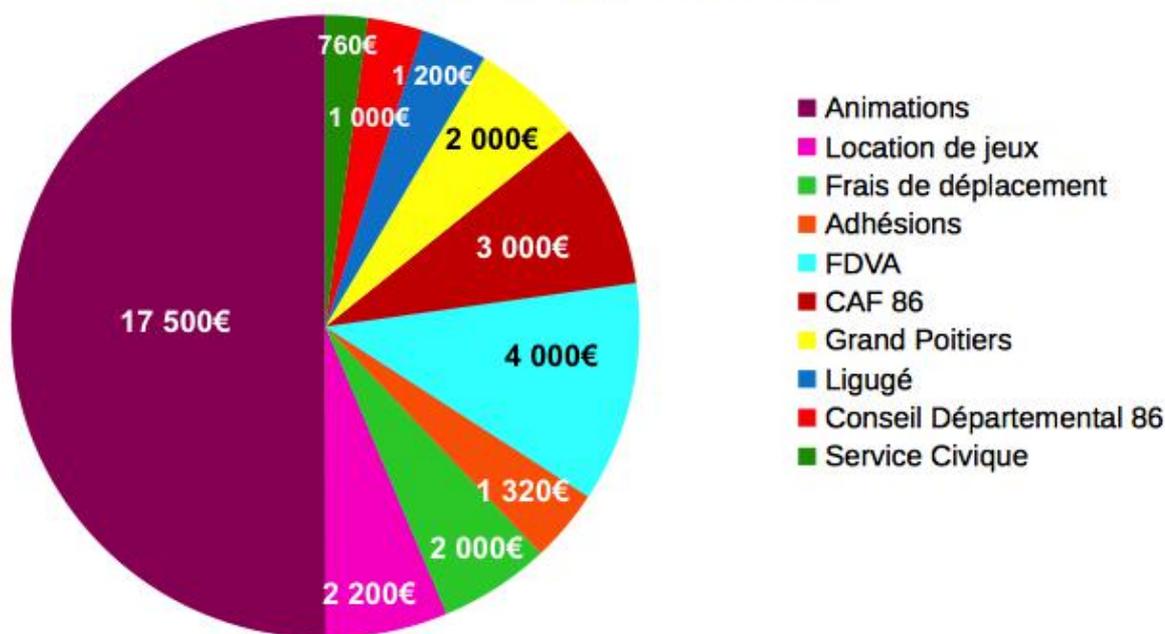
- **Les charges de personnel** : il est envisagé de salarier Bénédicte à temps plein à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020. Cela représente une hausse de 2 830€.
- **les achats de jeux** : afin de pouvoir intervenir de façon plus importante auprès des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, des jeux spécifiques devraient être achetés ou construits. Ce poste est en augmentation de près de 2 000€.
- **Les services extérieurs** : le **Fablab** sera sollicité pour la fabrication de jeux. Un nouveau projet est en cours de maturation depuis fin 2019 : l'élaboration d'un **Jeu autour du jeu**. Un budget de 3 500€ est prévu pour ce projet.

**Bien évidemment, la hausse prévue de ces postes sera effective uniquement si les recettes le permettent, que ce soit au niveau des prestations ou des demandes de subvention.**

Concernant les autres postes :

- une réparation onéreuse et indispensable pour le contrôle technique a dû être effectuée début janvier 2020 sur le fourgon (étrier de frein à main à changer) : 800€
- les autres charges ne devraient pas varier de façon importante par rapport à 2019.

## PRODUITS PRÉVISIONNELS 2020



**TOTAL PRODUITS 2020 : 34 981€**

- **Les recettes d'activité sont appelées à augmenter.**
  - Une hausse de l'activité **Animation**, avec de nouvelles structures faisant intervenir notre association.
  - L'activité **Location de jeux** devrait continuer à prendre de l'ampleur, avec une communication accrue depuis début 2020 dans les villages environnant Ligugé ne disposant pas de ludothèque.
  - L'organisation aux Usines d'**une grande fête pour les 5 ans de La Toupie Volante le 29 mars 2020** devrait contribuer à augmenter la notoriété de notre association et le nombre de nos adhérents et bénévoles.
  
- **Des demandes de subventions** ont été déposées au début de l'année 2020 auprès de la commune de **Ligugé**, de **Grand Poitiers**, du **FDVA** et du **Département de la Vienne** et le seront au printemps auprès de la **CAF**.
  
- **Une nouvelle demande de rescrit fiscal** va être déposée auprès de l'administration fiscale. pour lancer un **appel aux dons** sur la plateforme Hello Asso. Ceci n'a pas été mentionné dans le budget prévisionnel.

**Le remboursement des dettes** de la Toupie Volante n'est pas envisagé en 2020.

## ACTIVITÉ 2020 : SITUATION EN DATE DU 15 MARS 2020

- 10 nouveaux adhérents : 2 nouvelles structures et 8 particuliers.

### LES ANIMATIONS

- 25 animations ont été réalisées depuis le 1<sup>er</sup> janvier :
  - 20 TAP : 2 séances hebdomadaires pour Nouaillé-Maupertuis (maternelle et élémentaire), 1 séance hebdomadaire à Saint Julien l'Ars (maternelle).
  - 4 animations ont été faites avec l'ADAPGV, le CLAS du Centre d'Animation de Beaulieu et la bibliothèque de Quinçay.
  - 1 première soirée-jeux au Bar Le Letycris à Smarves.
- Des animations prévues pour l'année 2020 :

Devant le succès auprès des habitants, la bibliothèque de Quinçay passe de 6 à 8 animations annuelles.

Avec l'ADAPGV, le Centre d'animation de Beaulieu, l'ALEPA, l'Institut Larnay-Sagesse, Jazeneuil en Fête, le 14 juillet à Migné-Auxances,

Les TAP continuent à Nouaillé-Maupertuis et St Julien l'Ars, au moins jusqu'aux vacances d'été et vont démarrer le 17 mars à Ligugé (en maternelle et en élémentaire).
- Une grande fête pour les 5 ans de La Toupie Volante le dimanche 29 mars, avec assemblée générale de l'association le matin, pique-nique partagé et après-midi jeux pour tous.

### LES LOCATIONS DE JEUX

Depuis début 2020 :

- 23 permanences.
- 64 jeux divers loués.
- 15 grands jeux loués.
- Plusieurs réservations pour des grands jeux en mai, juin et septembre



## LES PROJETS

Plusieurs projets initiés fin 2019 vont se concrétiser en 2020.

### LE GRAND JEU DE L'ADAPGV

L'ADAPGV 86 (Association Départementale d'Accueil et Promotion des Gens du Voyage) a sollicité La Toupie Volante en novembre 2019 pour élaborer **la fabrication d'un grand jeu**, basé sur le modèle de celui fabriqué par le secteur d'Angoulême (un grand jeu de l'oie constitué de 36 plaques métalliques, peintes par les enfants des aires d'accueil, posées au sol et sur lesquelles se déplacent les joueurs).

L'ADAPGV 86 souhaite réaliser un grand jeu sur le principe 'Serpents et Échelles'. Après plusieurs réunions de travail, ce grand jeu va être réalisé avec le Fablab des Usines pour la découpe de 25 plaques d'1m2 avec système d'attache des plaques entre elles (conception de Julien Rat, salarié du Fablab), réalisation des dessins par les enfants des aires d'accueil, impression des dessins sur un support adhésif résistant (type sol gymnase) par l'entreprise Portron de Saint-Benoît.

**L'inauguration du grand jeu est prévu le 13 mai 2020 au local de l'ADAPGV à Buxerolles.**

### LE JEU AUTOUR DU JEU

Initiée par Marcellin Dauty, 'artisan numérique' comme il se qualifie lui-même, la création d'un jeu autour du jeu est en cours de gestation, avec une réalisation prévue pour la fin 2020.

En rassemblant différents professionnels ou passionnés oeuvrant dans le domaine du jeu, l'idée est de créer un jeu qui présenterait les facettes des métiers autour du jeu : illustrateur, auteur, éditeur, fabricant, détaillant, associations de joueurs, ludothécaire, etc.

Là encore, ce projet va se réaliser en collaboration étroite avec le Fablab des Usines.

Projet collaboratif, une première réunion rassemblant la dizaine de personnes contactées et intéressées va se tenir au cours du printemps.

### CONSTRUCTION DE GRANDS JEUX EN BOIS

La Toupie Volante va continuer à construire des grands jeux en bois, toujours en privilégiant l'utilisation de matériaux de récup' et en collaborant avec les autres professionnels installés aux Usines. Les jeux fabriqués en 2020 seront conçus en vue d'être utilisés par les personnes en situation de handicap, mais seront bien évidemment accessibles à tous !



## LES MOYENS HUMAINS

**Sarah Guillot, stagiaire** en formation Educatrice de jeunes enfants a effectué 4 semaines de stage avec La Toupie Volante du 20 janvier au 14 février 2020. **Les affiches 'Jouer l'égalité' présentées ont été réalisées par Sarah Veillon à partir de photos prises lors d'animations de La Toupie Volante**

La Toupie Volante cherche un **nouveau volontaire en service civique**.

**Un appel à bénévoles** sera lancé aux adhérents particuliers qui viendront emprunter des jeux. Les aides pour les animations, de la couture ou du petit bricolage, aménager le bureau, faire de la communication, etc... seront les bienvenues !

Et toujours la petite mais efficace équipe du Conseil d'administration !

## CRISE DU COVID-19 : LES RÉPERCUSSIONS POUR LA TOUPIE VOLANTE 30 AVRIL 2020

Comme pour bien d'autres secteurs d'activité et d'associations, la crise sanitaire du printemps 2020 touche très durement La Toupie Volante : annulation de toutes les animations depuis le 17 mars 2020, aucune location de jeux, bref, plus aucune recette liée à nos activités pendant au moins 2 mois.

A l'heure où sont écrites ces lignes, nous n'avons aucune visibilité sur la poursuite possible de nos activités. Une reprise des locations de jeux est envisagée dans les toutes prochaines semaines. Les animations quant à elles risquent de ne pas reprendre tout de suite, celles-ci se faisant en privilégiant le partage et les échanges !

Le budget prévisionnel 2020 présenté ici a peu de chance d'être réalisé.

La Toupie Volante reste persuadée de l'intérêt de ses activités auprès du public et va tout mettre en œuvre pour ne pas disparaître, réaliser les projets présentés et reprendre, peut-être sous une forme réinventée, ses actions pour promouvoir l'accès au jeu pour tous.



**Petit jeu avec les chiffres 2019 de La Toupie Volante  
Les solutions !**

1	Adhérents
4	Animations
41	Fonds de jeux
63	Jeux loués
169	Permanences de location de jeux
241	Recettes propres
452,80	Résultat 2019
1 324	Salariée
19 361	Stagiaires & Services civiques

*La cabine décorée du fourgon de La Toupie Volante, ancienne ambulance de pompiers*



---

# ANNEXES





## Statuts La Toupie Volante

### Article 1 - Nom

La Toupie Volante & Zéplindejeux, association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, créée le 18 janvier 2015 sous le numéro W863006047 change de nom et redevient : **La Toupie Volante**.

### Article 2 - But de l'association

Cette association a pour but de :

- faciliter l'accès au jeu pour réduire les inégalités sociales,
- utiliser le jeu comme outil de lien social et intergénérationnel,
- proposer des formations autour de la pédagogie du jeu à destination des professionnels,
- ou toute autre activité tendant au même but.

### Article 3 - Siège social

Le siège social est fixé à 86240 Ligugé

Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration.

### Article 4 - Durée

La durée de l'association est illimitée.

### Article 5 - Composition

Peuvent adhérer à l'association des personnes physiques ou morales.

L'association se compose de :

- a) membres fondateurs
- b) membres d'honneur
- c) membres bienfaiteurs,
- d) membres actifs ou adhérents

### Article 6 - Admission

Pour faire partie de l'association, il faut avoir acquitté une cotisation et s'engager à respecter le règlement intérieur.

### Article 7 - Les membres

Est membre fondateur Bénédicte Rousseau, ayant initié le projet. Un membre fondateur ne peut pas être radié de l'association.

---

#### La Toupie Volante

La Filature avenue de la Plage 86240 Ligugé  
latoupievolante.fr - 06 83 01 12 08 - toupievolante@orange.fr  
SIRET 809 394 398 00030 - APE 9499Z



Sont membres d'honneur, ceux qui ont rendu des services signalés à l'association ; ils sont dispensés de cotisations, mais ne peuvent pas siéger au conseil d'administration.

Sont membres bienfaiteurs, les personnes qui souhaitent soutenir l'association sous forme de dons ou de mécénat d'un montant supérieur à celui de la cotisation.

Sont membres actifs ou adhérents les personnes ayant acquitté leur cotisation.

### **Article 8 - Radiations**

La qualité de membre se perd par :

- a) la démission,
- b) le décès,
- c) la radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave, l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à se présenter devant le bureau pour fournir des explications.

### **Article 9 - Ressources**

Les ressources de l'association comprennent :

- les montants des cotisations,
- les montants des locations de jeux,
- les prestations payantes (animation, atelier, formation,...),
- les recettes des manifestations organisées par l'association,
- les subventions de l'Europe, de l'État, des Régions, des Départements et des communes,
- les dons manuels d'argent ou de matériel,
- toutes autres ressources autorisées par les lois et règlements en vigueur.

### **Article 10 - Conseil d'administration**

L'association est dirigée par un conseil de 3 à 12 membres élus chaque année par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles.

Est éligible tout adhérent à jour de ses cotisations.

En cas de vacance, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus proche assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Les statuts et le règlement intérieur sont établis, modifiés et votés par le conseil d'administration.

Les administrateurs exercent leur mandat de façon gratuite et bénévole.

### **Article 11 - Le bureau**

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un bureau composé de :

- un président ou deux co-présidents,
- un trésorier, qui peut être adjoint d'un co-trésorier,
- un secrétaire, qui peut être adjoint d'un co-secrétaire.

---

#### **La Toupie Volante**

La Filature avenue de la Plage 86240 Ligugé  
latoupievolante.fr - 06 83 01 12 08 - toupievolante@orange.fr  
SIRET 809 394 398 00030 - APE 9499Z



### **Article 12 – Réunion du conseil d'administration**

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par an, sur convocation du président, ou à la demande du quart de ses membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix.

Tout membre du conseil d'administration qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives sera considéré comme démissionnaire.

### **Article 13 – Assemblée générale ordinaire**

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association à quelque titre qu'ils soient.

L'assemblée générale ordinaire se réunit chaque année au cours du 1<sup>er</sup> semestre.

Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Un des co-présidents, assisté des membres du conseil, préside l'assemblée et expose l'activité de l'association.

Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

Le conseil d'administration s'engage à écouter les propositions des membres de l'association pour établir ou compléter l'ordre du jour, même après l'envoi de celui-ci.

Il est procédé, après l'épuisement de l'ordre du jour, au renouvellement des membres sortants du conseil.

Toutes les délibérations sont prises à main levée, sauf si le conseil ou un membre de l'association demande le vote au scrutin secret.

Tous les adhérents à jour de leur cotisation peuvent voter.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Les membres empêchés pourront se faire représenter au moyen d'un pouvoir signé par eux.

Chaque membre peut détenir au maximum le pouvoir de deux autres membres.

### **Article 14 – Assemblée générale extraordinaire**

Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres inscrits, le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire, suivant les modalités prévues aux présents statuts, et uniquement pour la dissolution.

Les modalités de convocation sont les mêmes que pour l'assemblée générale ordinaire.

Les délibérations sont prises à la majorité des membres présents ou représentés par un pouvoir.

Chaque membre peut détenir au maximum le pouvoir de deux autres membres.

---

#### **La Toupie Volante**

La Filature avenue de la Plage 86240 Ligugé  
latoupievolante.fr - 06 83 01 12 08 - toupievolante@orange.fr  
SIRET 809 394 398 00030 - APE 9499Z



#### Article 15 - Règlement intérieur

Le règlement intérieur, établi et approuvé par le conseil d'administration, est présenté lors de l'assemblée générale ordinaire s'il a été modifié au cours de l'année.

Ce règlement fixe les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association et ceux précisant les modalités de fonctionnement de l'association pour les adhérents.

#### Article 16 - Dissolution

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

L'actif net ne peut être dévolu à un membre de l'association, même partiellement, sauf reprise d'un apport.

Aucune part quelconque des biens de l'association ne pourra être attribuée à un organisme lucratif.

#### Article 17 - Indemnités

Toutes les fonctions, y compris celles des membres du conseil d'administration et du bureau, sont gratuites et bénévoles. Seuls les frais occasionnés par l'accomplissement de leur mandat sont remboursés sur justificatifs. Le rapport financier présenté à l'assemblée générale ordinaire présente, par bénéficiaire, les remboursements de frais de mission, de déplacement ou de représentation.

Fait à Poitiers, le 25 mars 2019

*Présidente*  
Lucie CASTANO

*Secrétaire*  
Nathalie BARRAUD

*Treasurière*  
Marline ELLIOTT  
J. Elliott.

**La Toupie Volante**

La Filature avenue de la Plage 86240 Ligugé  
latoupievolante.fr - 06 83 01 12 08 - toupievolante@orange.fr  
SIRET 809 394 398 00030 - APE 9499Z



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### **Article 1 : Adoption**

Ce Règlement Intérieur a été adopté par le Conseil d'Administration en date du 25 mars 2019. Il annule et remplace le précédent règlement intérieur. Il entre en vigueur dès son adoption.

### **Article 2 : Objet**

Ce règlement intérieur définit les modalités de fonctionnement de l'association qui n'ont pas été indiquées dans les statuts.

### **Article 3 : Respect du présent règlement, adhésion et montant de la cotisation**

Tout membre de l'association La Toupie Volante s'engage à respecter les statuts de l'association et ce règlement intérieur.

Tout membre de l'association La Toupie Volante doit avoir acquitté une cotisation qui lui permet d'utiliser les services de La Toupie Volante. Certains membres pourront être exemptés de cette cotisation pour service rendu à l'association.

L'adhésion à l'association La Toupie Volante est valable 1 an de date à date et prend effet le jour de la première prestation, animation ou location de jeux.

Le montant de la cotisation est déterminé selon le statut de l'adhérent : particulier ou collectivité et professionnel.

Les montants des différentes cotisations sont fixés chaque année par le Conseil d'Administration et présentés aux adhérents lors de l'Assemblée Générale ordinaire.



#### **Article 4 : Prestations**

L'association propose des animations autour du jeu, facturées en fonction du temps passé auprès du public. Chaque prestation fait l'objet d'un devis propre.

L'association assure également une prestation de location de jeux auprès des collectivités et des particuliers.

Les tarifs des animations et les conditions de location de jeux (tarif et durée) sont fixés chaque année par le Conseil d'Administration et présentés aux adhérents lors de l'Assemblée Générale ordinaire.

#### **Article 5 : Frais de déplacement**

Des frais de déplacement peuvent être remboursés aux membres de l'association. Le coût du km est fixé dans la limite du taux en vigueur établi par l'administration fiscale.

#### **Article 6 : Modification**

Le présent règlement intérieur peut être modifié par le Conseil d'Administration, comme prévu dans les statuts de La Toupie Volante.

Le présent règlement intérieur comporte 2 pages.

Fait à Poitiers, le 25 mars 2019

Lucie CASTANO

Nathalie BARRAUD

Marine Elliott.  
M Elliott.

---

**La Toupie Volante**

La Filature avenue de la Plage 86240 Ligugé  
latoupievolante.fr - 06 83 01 12 08 - toupievolante@orange.fr  
SIRET 809 394 398 00030 - APE 9499Z



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR POUR LA LOCATION DE JEUX

### Article 1 - Objet de La Toupie Volante

L'association La Toupie Volante a pour but de faciliter l'accès au jeu pour réduire les inégalités sociales et d'utiliser le jeu comme outil de lien social et intergénérationnel.

Notre association intervient principalement en proposant des animations autour du jeu au sein d'établissements recevant du public (centres de loisirs, centres socio-culturels, médiathèques, écoles, IME, etc.) ou pour des événements grand public (fêtes de quartier, festivals, etc...).

La Toupie Volante propose également la location de ses jeux à ses adhérents, particuliers ou collectivités.

### Article 2 - Adhésion

Pour louer des jeux auprès de La Toupie Volante, il est nécessaire :

- d'être adhérent et d'avoir réglé sa cotisation annuelle à l'association, valable 1 an de date à date à partir de la première location de jeux.
- d'avoir pris connaissance du présent règlement intérieur relatif à la location de jeux et d'accepter ses dispositions,
- de régler le montant de la location du ou des jeux empruntés et de fournir le chèque de caution correspondant au type de jeu loué.

### Article 3 - Modalités communes de location des jeux ordinaires et des grands jeux en bois

#### 3.1. - Règlement de la location

Le montant de la location d'un jeu est réglé lors de l'emprunt. Le paiement peut être fait en numéraires ou par chèque.

#### 3.2. - Chèque de caution

L'adhérent fournit un chèque de caution lors de l'adhésion pour la location d'un jeu ordinaire.

Un chèque de caution spécifique est demandé pour la location d'un grand jeu en bois.

Le chèque de caution sera encaissé :

- si le jeu a subi une détérioration qui ne permet plus d'utiliser le jeu.
- Si le jeu n'est pas restitué au terme d'une durée supérieure à 2 fois la durée prévue lors de la location.

---

#### La Toupie Volante

La Filature avenue de la Plage 86240 Ligugé  
latoupievolante.fr - 06 83 01 12 08 - toupievolante@orange.fr  
SIRET 809 394 398 00030 - APE 9499Z



### **3.3. - Vérification du jeu**

Le jeu est vérifié par l'adhérent et La Toupie Volante lors de l'emprunt et du retour : état général, comptage des pièces de jeu, etc.

La Toupie Volante s'engage à louer des jeux propres et en bon état.

### **3.4. - Pièces manquantes et détérioration**

Les pièces de jeu manquantes seront facturées à l'adhérent en fonction du coût réel de remplacement (coût de la pièce et coût du transport le cas échéant). L'adhérent peut fournir une pièce de jeu qui lui semble équivalente. Cet élément pourra être accepté ou refusé par La Toupie Volante.

Toute dégradation commise sur les jeux devra être signalée par l'adhérent à La Toupie Volante. Le manquement à cette obligation pourra entraîner la suppression définitive du droit à la location.

Afin d'éviter l'emploi de produits inadéquats, il est demandé à l'adhérent de ne pas réparer lui-même les dégradations commises sur les jeux, ni de procéder au nettoyage des jeux.

## **Article 4 - Modalités spécifiques de location des jeux ordinaires**

La durée du prêt d'un jeu ordinaire est fixée à 1 mois.

Le nombre de jeux empruntés est limité à 3 par adhérent particulier et 6 pour les collectivités.

## **Article 5 - Modalités spécifiques de location des grands jeux en bois**

### **5.1. - Catalogue**

Les grands jeux en bois font l'objet d'une tarification particulière. Un catalogue présente les tarifs de location et de transport ainsi que le montant du chèque de caution pour les différents jeux en bois.

Ce catalogue présentant les grands jeux en bois est consultable en version numérique sur le site internet de La Toupie Volante et en version papier au bureau de La Toupie Volante à Ligugé.

### **5.2. - Tarif et chèque de caution**

Le montant de la location varie en fonction du jeu.

Un chèque de caution spécifique est demandé pour la location d'un grand jeu en bois. Dans le cas de la location de plusieurs grands jeux en bois, un seul chèque de caution est demandé ; le montant de ce chèque correspond au montant de la caution la plus élevée pour les jeux empruntés.

### **5.3. - Durée de location**

La durée de la location est fixée à 2 jours.

Tout retard dû à l'adhérent dans la date de retour entraîne le paiement d'une nouvelle location.

### **5.4. - Transport**

La Toupie Volante peut assurer le transport aller-retour des grands jeux en bois moyennant le paiement d'un forfait basé sur la distance à partir du bureau de La Toupie Volante.

---

### **La Toupie Volante**

La Filature avenue de la Plage 86240 Ligugé  
latoupievolante.fr - 06 83 01 12 08 - toupievolante@orange.fr  
SIRET 809 394 398 00030 - APE 9499Z



Les tarifs présentés sur le catalogue correspondent à 1 trajet. Dans le cas du transport pour déposer puis pour récupérer le ou les jeux, deux trajets sont comptabilisés.

#### **5.5. - Utilisation des grands jeux en bois**

Il est demandé à l'adhérent de prendre le plus grand soin des grands jeux en bois, en particulier lors du transport et de l'installation.

Les pièces de jeu doivent être rangées dans leur sac de transport afin d'éviter toute perte.

La Toupie Volante fournit à l'adhérent les indications nécessaires pour l'installation des grands jeux en bois. L'adhérent s'engage à respecter ces indications afin de ne pas abîmer le matériel et de ne pas mettre en danger les personnes se trouvant à proximité du jeu.

Des dispositions particulières sont données dans le cas d'une utilisation en extérieur, afin d'éviter les dommages liés aux intempéries.

Les enfants utilisant les grands jeux en bois sont sous la responsabilité des adultes les accompagnant.

#### **5.6. - Restrictions d'utilisation**

Les enfants de moins de 3 ans ne sont pas autorisés à utiliser les grands jeux en bois, certains éléments de jeu pouvant représenter un danger pour eux ou devant être manipulés avec précaution pour ne pas être détériorés.

Il est expressément demandé à l'adhérent de ne pas manger ou boire à proximité des grands jeux en bois.

Dans le cas d'une utilisation des grands jeux en bois lors d'une manifestation grand public, l'adhérent s'engage à nommer un ou des responsables, chargé(s) de veiller à la bonne utilisation des jeux.

### **Article 6 - Tarifs**

Les montants de la cotisation annuelle, de l'emprunt d'un jeu et de l'emprunt d'un grand jeu en bois sont fixés par le Conseil d'administration de l'association La Toupie Volante.

Ces tarifs sont révisables chaque année.

### **Article 7 - Application du règlement**

Tout adhérent, par le fait de son inscription, s'engage à se conformer au présent règlement. L'adhérent est responsable de jeux empruntés. Des infractions graves ou des négligences répétées peuvent entraîner la suppression temporaire ou définitive du droit à la location de jeux.

La Toupie Volante décline toute responsabilité sur les conséquences d'une utilisation inadéquate du jeu faite par l'adhérent et son entourage.

Le personnel de La Toupie Volante est chargé de l'application du présent règlement.

Toute modification du présent règlement est notifié au public par publication sur le site internet de La Toupie Volante ([latoupievolante.fr](http://latoupievolante.fr)) et par envoi d'un courrier électronique aux adhérents.

---

#### **La Toupie Volante**

La Filature avenue de la Plage 86240 Ligugé  
latoupievolante.fr - 06 83 01 12 08 - [toupievolante@orange.fr](mailto:toupievolante@orange.fr)  
SIRET 809 394 398 00030 - APE 9499Z



## TARIF LOCATION DE JEUX & JOUETS

<b>ADHÉSION ANNUELLE PARTICULIER</b>	<b>PRIX LIBRE À PARTIR DE 5€</b>
<b>ADHÉSION ANNUELLE COLLECTIVITÉ</b>	<b>50€</b>
<i>valable 1 an de date à date à partir de la 1ère location</i>	
<b>LOCATION D'1 JEU</b>	<b>2€ POUR 1 MOIS</b>
<i>maximum 3 jeux pour les particuliers</i>	
<i>maximum 6 jeux pour les collectivités</i>	
<b>CHÈQUE DE CAUTION</b>	<b>50€</b>
<i>prix moyen d'un jeu – voir article 3.2</i>	

## PERMANENCES LOCATION DE JEUX

**BUREAU DE LA TOUPIE VOLANTE**  
**LA FILATURE – AVENUE DE LA PLAGE – LIGUGÉ**

**LUNDI ET MERCREDI DE 15h00 À 19h00**  
**VENDREDI de 17h30 à 19h00**

**POSSIBILITÉ DE LOCATION ET DE RETOUR DES JEUX SUR RENDEZ-VOUS**  
**06 83 01 12 08 – [toupievolante@orange.fr](mailto:toupievolante@orange.fr)**

Les adhérents seront informés par mail ou sms en cas de fermeture exceptionnelle de la permanence

**TARIFS GRANDS JEUX EN BOIS**  
**CONSULTEZ LE CATALOGUE SUR LE SITE : [latoupievolante.fr](http://latoupievolante.fr)**